

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 24 MARS 2003 À 17 H**

Centre de services du secteur Gatineau

PRÉSENCES :

Madame Louise Poirier, conseillère du district 6 et présidente de la Commission
Monsieur Joseph De Sylva, conseiller du district 12

Madame Danielle Grégoire, citoyenne
Monsieur Guy Jean, citoyen
Monsieur André Laprise, citoyen
Monsieur Michel Prévost, citoyen

Madame Joanne Mineault, personne ressource C.R.C.O.

Madame Mireille Boudreault, directrice par intérim – Service – Arts, culture et lettres
Madame Line Lamoureux, secrétaire - Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Simon Racine, conseiller du district 9
Monsieur Normand D'Aoust, citoyen
Madame Monique Trotier, citoyenne
Madame Louise Mercier, citoyenne
Monsieur Pierre-Paul Provencher, citoyen
Monsieur Éric Soucy, personne ressource M.C.C.Q.

INVITÉS :

Organismes culturels – secteur Gatineau (9)

- ⇒ Académie de danse de l'Outaouais
- ⇒ Carrefour musical Outaouais
- ⇒ Maison de la culture de Gatineau
- ⇒ Centre régional d'archives de l'Outaouais
- ⇒ Notes du chœur
- ⇒ Chœur qui bat
- ⇒ Société des arts visuels de l'Outaouais
- ⇒ Groupe vocal Top Passion
- ⇒ Association des femmes immigrantes de l'Outaouais

Monsieur Bernard Savoie, Archives municipales
Administrateurs – Gare de Masson
Participants du public (15)

1. PRÉSENTATION DES ORGANISMES INVITÉS

Les membres de la Commission reçoivent les organismes culturels du secteur Gatineau.

La présidente leur souhaite la bienvenue et ils se présentent un à un. Un souper est servi.

Chaque organisme fait une brève description de leurs activités, de leurs projets et trace un bilan de leur organisme. Ils remercient la Ville pour le soutien qu'ils ont reçu autant financier que de services.

LA RÉUNION PUBLIQUE DÉBUTE À 19 H 15.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente souhaite la bienvenue et les membres se présentent au public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Laprise et appuyé par Danielle Grégoire d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans varia suivant :

⇒ Planification stratégique

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 FEVRIER 2003

Il est proposé par Guy Jean et appuyé par Joseph De Sylva que le procès-verbal de la rencontre du 10 février 2003 soit adopté tel qu'il a été présenté.

5. SUIVIS

⇒ **Comité de toponymie - Nom de salle**

La directrice précise que les dossiers concernant les noms de rue seront étudiés par le Service de l'urbanisme et que les dossiers des noms de salle d'un édifice seront étudiés par la Commission des arts de la culture, des lettres et du patrimoine. Le dossier est à suivre.

⇒ **Accès à la bibliothèque à 14 ans**

Le suivi sera fait à une prochaine rencontre.

ACTION PAR : Carole Laguë

⇒ **Nouveau membre**

La présidente fait circuler un curriculum vitae qu'elle a reçu. Après discussion dans l'huis clos, il est recommandé que d'autres candidatures soient également étudiées. Le dossier est donc reporté à une prochaine rencontre.

ACTION PAR : Louise Poirier

6. PAROLE AU PUBLIC

Trois personnes du public demandent la parole.

A) Monsieur Luc Léger, Chambre de commerce

Suite à la lettre du 17 mars dernier transmise par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais à la présidente relativement à leur prise de position sur la Charte du patrimoine Gatinois, Monsieur Léger explique les points de préoccupation qui leur tiennent à cœur.

La présidente remercie la Chambre de commerce d'avoir pris position et leur assure que les commentaires fournis seront considérés par les responsables.

B) Monsieur Gérald D'Aoust

Politique culturelle

Relativement à la politique culturelle, Monsieur D'Aoust s'interroge sur l'envergure de cette politique. Il se demande à quel point le travail est amorcé.

La présidente explique que l'élaboration de la politique est enclenchée depuis un bon moment. Le plan comporte quatre étapes et le travail est fait de moitié.

Document déjà déposé

Monsieur D'Aoust a déposé un document au conseiller aux affaires culturelles. Il aimerait savoir s'il a une réponse favorable de la Ville ou non.

La directrice n'était pas en poste à ce moment et n'est pas au courant d'un document déposé au Service des arts, de la culture et de lettres. Cependant, elle précise qu'elle s'informerait et assurerait le suivi auprès de Monsieur D'Aoust.

ACTION PAR : Mireille Boudreault

C) Monsieur Paul King

Monsieur King voudrait que les usagers de la bibliothèque du secteur Aylmer aient la possibilité d'utiliser plus d'ordinateurs. Il trouve qu'il y a un manque de services.

La présidente lui précise que le personnel de la Ville est au courant des problèmes et lui indique que la politique culturelle pourra régler une grande partie du problème.

7. PRESENTATION – GARE DE MASSON

Monsieur Bio fait une présentation relativement au projet de restauration et de revitalisation de la gare de Masson par la Station agrotouristique de la Basse-Lièvre.

Suite à cette présentation et tenant compte :

QUE la gare de Masson a fait l'objet d'une reconnaissance patrimoniale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;

QU'elle est désignée par cette Commission gare ferroviaire patrimoniale en raison de son importance historique, de ses qualités architecturales et pour l'intégrité de son site;

QUE la Commission des lieux et monuments historiques du Canada acceptera la demande de transfert de propriété adressée par la Station agrotouristique de la Basse-Lièvre à l'actuel propriétaire le Canadien Pacifique, à la condition que la Ville de Gatineau reconnaisse la gare de Masson comme monument historique :

QUE ce bâtiment représente la seule gare ferroviaire encore debout sur le territoire de la Ville de Gatineau;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Prévost

APPUYÉ PAR : Danielle Grégoire

QUE la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal de procéder à la citation de la gare de Masson, située au nord de la voie ferrée à proximité de la rue Notre-Dame (secteur de Masson), à titre de monument historique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente remercie les membres de la gare de s'être présentés à la Commission.

Ils quittent la rencontre à 20 h 20.

8. PRESENTATION- POLITIQUE D'ACQUISITION DES ARCHIVES PRIVEES

Monsieur Bernard Savoie débute sa présentation. Il explique l'importance d'acquérir des documents archivistiques. Il mentionne également que la documentation qui n'est plus pertinente n'est jamais détruite. Elle est transmise au Centre régional d'archives de l'Outaouais.

Puisque la Loi sur les archives (L.R.Q., chapitre A-21.1) autorise les villes à acquérir des fonds d'archives privées et qu'actuellement la Section gestion des documents et des archives au Service du greffe possède déjà plus de 45 fonds et collections d'archives privées;

Puisqu'il est important d'acquérir des fonds d'archives privées pour compléter le patrimoine archivistique de la Ville nécessaire à une meilleure compréhension de son histoire;

Il est proposé par Michel Prévost et appuyé par Joseph De Sylva de recommander au conseil municipal que la politique d'acquisition des archives privées soit acceptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PRESENTATION – CHARTE DU PATRIMOINE GATINOIS

Monsieur Michel Prévost présente la charte du patrimoine. Un regroupement d'organismes de la région a été consulté pour l'élaboration de cette charte.

Monsieur Prévost désire que la Commission propose l'adoption de la charte dans ces grandes lignes avant modifications si nécessaire.

Après discussion et questionnement, la présidente propose que la charte soit étudiée dans le cadre de la politique culturelle avant de proposer l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. POINTS D'INFORMATIONS

10.1 Subvention – Promotion de la chanson francophone

La directrice du Service des arts, de la culture et des lettres mentionne que la Ville a reçu un soutien financier pour la promotion de la chanson francophone.

La présidente remercie les fonctionnaires municipales pour le travail accompli.

11. CORRESPONDANCES – AUTRES

La présidente dépose le cahier de charges relatif à l'organisation du colloque annuel de Les Arts et la Ville en vue de la préparation de la 17^e édition en 2004. Ce cahier lui a été fourni suite à son intérêt manifesté lors du dernier colloque à les accueillir pour l'année 2004 à la Ville de Gatineau. Le Service des arts, de la culture et des lettres fera une recommandation.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

12. TOUR DE TABLE

⇒ 16^e colloque – Les Arts et la Ville

Le 16^e colloque aura lieu du 24 au 26 septembre prochain à Drummondville.

⇒ Remise des prix annuels orange et citron du patrimoine

La Société d'histoire de l'Outaouais décernera ses prix annuels orange et citron du patrimoine le 27 mars 2003 à 19 h 30 à la salle de presse Vidéotron-Laurentien de la Maison du Citoyen.

⇒ Luminescence

Le 2 avril – Artistes visuels

⇒ JUNO Awards

Le 27 mars 2003, il y aura un concert à la Maison du Citoyen dès 19 h.

⇒ Rencontre des chefs provinciaux

Le 1^{er} ou 7 avril, il y aura rencontre des chefs dans la région. La date est à confirmer.

⇒ Nomination – Pièce « Neuf mois »

La pièce « Neuf mois » est mise en nomination pour le prix du journal Le Droit. La remise du prix se fera le 27 mars prochain.

13. VARIA

13.1 Planification stratégique

La journée sur la planification stratégique a été très enrichissante. Les membres qui ont assisté à cette rencontre félicitent les organisateurs.

14. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu *le lundi 28 avril prochain*, à la Maison du Citoyen, salle Jean-Després à *18 h*. Un goûter sera servi.

15. LEVEE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par André Laprise à 21 h 45.

HUIS CLOS

La rencontre à huis clos débute à 21 h 50.

La rencontre se termine à 22 h 15.

Rédaction du procès-verbal

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Signature de la présidente de la Commission

Louise Poirier
Présidente de la Commission